

# le thoulusien

• Bulletin d'information de la commune du THOU •



Notre commune  
**le Thou**

[mairie-le-thou.fr](http://mairie-le-thou.fr)

suivez-nous sur facebook  
Mairie-Le-Thou  
et Intramuros



11 novembre 2021  
Commémoration et repas des aînés

**Chères Tholusiennes, Chers Tholusiens,**

**L'équipe municipale et l'ensemble du personnel (commune, SIVOS) vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2022, où la première préoccupation est la santé, mais aussi vœux de partages heureux familiaux et amicaux, de réussite dans vos entreprises personnelles ou professionnelles et vœux de voir 2022 se débarrasser de cette pandémie et de ses contraintes.**

Quant au bilan de cette année 2021, s'il est plus positif que celui de 2020, il n'en est pas moins qu'elle a connu des moments forts et des moments difficiles. Certes, le travail a repris quasi normalement, voire avec un accroissement d'activité, les écoles ont été toujours ouvertes à un ou deux jours près, mais les deux dernières mutations du virus donnent depuis quelques semaines des statistiques quotidiennes inquiétantes sur le nombre de cas, ce qui peut engendrer plus d'hospitalisation, de décès et des perturbations dans la vie de tous les jours, notamment sur le plan du travail comme nous l'avons vécu dans nos services administratifs ou encore dans nos services scolaires. Malgré toutes les contraintes (pass sanitaire, tests), les activités associatives ont repris, mais les événements festifs et culturels de plus grande ampleur n'ont pu être programmés (fête des écoles, foire du Thou, marché fermier, fêtes de Noël des enfants et enfin les traditionnels vœux à la population). Le repas des anciens a lui pu être maintenu le 11 novembre pour le plaisir de tous les participants, ainsi que la commémoration du 11 novembre 1918, à laquelle de nombreuses personnes ont assisté, ainsi qu'une présence importante de militaires (en active ou en retraite) et accompagnée par l'entraîn d'un cornemuseur.

Côté travaux, le chantier des vestiaires et salle associative a été terminé et livré aux associations, tout comme les travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone) sur le Bourg. Des travaux et aménagements de voirie ont été faits, notamment pour limiter la vitesse, mais parfois non respectés et créant des situations dangereuses. Ceux de la fibre sont toujours en cours et n'ont pas beaucoup avancé, mais qui devraient couvrir l'ensemble de la commune dans les quelques mois à venir. Évidemment le gros chantier en fin d'année c'est l'aménagement du cœur de bourg dont il reste les aspects urbains et paysagers à créer au cours de cette année. Il restera ensuite la partie reliant les deux phases déjà réalisées. Et puis vous avez forcément vu les travaux de viabilisation du lotissement à Cigogne dont les premières maisons

commenceront à s'élever avant l'été. Celle de la Gare démarrera dans quelques semaines. Et enfin nous allons signer l'acquisition, d'ici quelques semaines, de la bâtisse abandonnée rue du Fief Mignon à la Gare, (ça a été un peu plus long que l'on pensait) et là encore réfléchir à son devenir. Le département avance sur le réaménagement des rues du centre bourg et nous promet des travaux pour 2023-24. Ce ne sera pas un luxe, depuis le temps qu'on le demande, mais la commune aura 40 % du coût des travaux à sa charge.

**Pour 2022, les commissions préparent leurs dossiers avec la ferme intention de les voir aboutir,** tels du photovoltaïque autour du terrain de football, un nouveau local pour les jeunes, des idées de participation plus active des habitants, et la préparation sur des projets à plus long terme.

Je vous laisse lire leurs propositions dans leurs articles au cours des pages de ce nouveau numéro du Tholusien ainsi que ceux des associations qui font vivre notre commune.

Le seul obstacle à toutes ces idées pour améliorer notre quotidien est bien sûr la maîtrise des dépenses que la commission finances surveille de près afin de ne toujours pas augmenter nos impôts fonciers malgré le plafonnement des dotations de fonctionnement de l'État.

**Nous souhaitons la bienvenue à Stéphanie notre nouvelle postière recrutée en ce début d'année. Trois élus : Joël, Laurent et Sylvie ont quitté le conseil ces derniers mois, nous les remercions vivement pour leur travail accompli.**

**Nous renouvelons nos vœux à chacun d'entre vous pour que 2022 fasse oublier 2020 et 2021, que la solidarité soit le maître mot de ce début d'année, et que nous retrouvions nos libertés totales de mouvements, sans carcans, le plus rapidement possible.**

Bien à vous,

Le Maire, Christian Brunier

**Bulletin Municipal d'information du Thou**

Directeur de publication : Christian Brunier  
 Mise en page : commission communication de la commune  
 Impression : Imprimerie Rochelaise  
 sur du papier certifié PEFC 100% n° 10-31 - 1240  
 à 950 exemplaires - N° ISSN 2744-0575

- Edito du maire ..... page 2
- Résumé des conseils municipaux ..... pages 3 et 4
- Commissions et informations communales ..... pages 5 et 9
- Du côté de l'école ..... page 10
- Vie associative ..... pages 11 à 16
- Agenda ..... page 16

## ■ Résumé du conseil municipal du 21 octobre

### Création et suppression de poste.

Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe à 33h hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### Informations et questions diverses

#### Gendarmerie

Le commandant du groupement de Rochefort propose les services de la gendarmerie pour la mise en place d'outils de prévention et de sécurité : vidéoprotection, dispositif de participation citoyenne, rôle des intervenants sociaux de la gendarmerie. Arrivée d'un nouveau capitaine à la brigade territoriale. Souhaite une présentation au prochain Conseil.

#### Travaux divers

**Aménagement du cœur de bourg** : Travaux en cours. Fermeture de la rue du Champ de Foire semaine 43 avec mise en place d'une déviation. Les travaux relatifs à l'aménagement de la place des Ecoles commencent semaine 43. Les bus seront sécurisés matin et soir par les agents communaux et certains élus. Mise en place d'un planning.

#### Bâtiment à La Gare

Le problème du droit de passage et des servitudes est réglé. Se renseigner sur la possibilité d'acquérir le bien et de le revendre.

#### Conseillers délégués

Monsieur le Maire propose de porter à 3 le nombre de conseillers délégués.

## ■ Résumé du conseil municipal du 18 novembre

Décision modificative n°5. Opérations d'ordre.

Dans le cadre du marché public de travaux d'aménagement du cœur de bourg, une avance d'un montant de 21 596.85 € TTC a été attribuée au titulaire du marché.

Lorsque le seuil de 65% TTC du montant initial du marché est atteint, un titre et un mandat d'ordre du montant de l'avance doivent être émis.

Les dépenses et les recettes n'étant pas suffisamment prévus en opérations d'ordre (chapitre 041), Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante :

Section d'investissement

Dépenses : Art. 232 chapitre 041 + 21 600 €

Recettes : Art. 238 chapitre 041 + 21 600 €

Le Conseil Municipal accepte la décision modificative proposée..

### Syndicat à vocation unique (SIVU) :

Projet de création du centre de secours de première intervention à Ardillières, sous la forme d'un SIVU. La commune de Ciré ne souhaite plus participer à cette structure.

Prévoir une réunion afin d'affiner le projet.

Coût de l'opération est estimé à 250 000 € HT dont 80 000 € pour la commune du Thou. Voir aide du Département.

### Détermination du nombre de conseillers délégués

Considérant la nécessité de désigner un troisième conseiller délégué. Après en avoir délibéré (18 voix pour 1 abstention), le Conseil municipal détermine à trois le nombre de conseillers municipaux délégués.

Il est précisé qu'ils seront nommés par arrêté du Maire.

### Comptes rendus des commissions

#### Bâtiments

Nouvelle salle associative : soucis de cohabitation entre PAPJ et le club de football. Une altercation a eu lieu entre le président du club de football et des animateurs de PAPJ. Une commission est formée pour réfléchir à des solutions afin de faciliter la coexistence des associations bénéficiant de cette salle.

#### Projet photovoltaïque

Le projet prévu dans l'ancienne carrière, pas suffisamment rentable, est annulé. Projet d'ombrières sur terrains de football et de pétanque, toujours à l'étude.

### Communication

Vœux de la CDC : 6 janvier 2022.

Vœux de la commune : 13 janvier 2022 à 18h30.

Panneaux de communication : faire demande pour emplacements sur routes départementales.

### Affaires sociales

Cérémonie du 11 novembre : 75 personnes étaient présentes au monument aux Morts dont des militaires d'active et retraités ainsi que des porte-drapeaux. Repas très apprécié et moment très convivial.

**NOUVEAU**

**Vous souhaitez vous initier ou vous perfectionner au tricot, crochet, point de croix...**

Nous serons heureuses de vous accueillir le samedi après-midi à Le THOU  
Atelier gratuit, matériel fourni.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler  
**le 06 03 00 05 20 ou le 06 22 39 34 58**

Numéros utiles et horaires d'ouverture

#### Mairie - 05 46 35 51 58

lundi 8h-12h / 13h30-18h30 - mardi 8h-12h / 14h-16h

mercredi 8h-12h / 14h-16h30

jeudi 8h-12h / 14h-16h30 - vendredi 8h-12h

#### Agence Postale - 05 46 35 51 57

lundi 8h-12h / 14h-18h30 - mardi 8h-12h / 14h-16h

mercredi 8h-12h / 14h-16h30

jeudi 8h-12h / 14h-17h30 - vendredi 8h-12h

#### Bibliothèque - 05 46 35 90 73

lundi 9h-12h - mardi 16h30-18h

mercredi 11h-12h30 / 15h-18h

vendredi 16h-19h - samedi 10h-12h

## Voirie

Radars pédagogiques : installés.  
Chemin blanc le long de la voie ferrée : reboucher les trous.

## Restructuration des locaux mairie et salle des fêtes

Le CAUE a proposé 3 scénarii.  
Prochaine réunion : 29/11/21 à 20h30.

C. BRUNIER remercie les élus se rendant disponibles pour la sécurité des enfants aux heures d'entrée et de sortie des écoles.

## ■ Résumé du conseil municipal du 16 décembre

### Décision modificative

Monsieur le Maire informe que les crédits du chapitre 65 « autres charges de gestion courante » n'ont pas été suffisamment prévus. Il propose la décision modificative suivante : Section de fonctionnement : Dépenses

Article 615231 chapitre 011 - 1 000.00 €

Article 6534 chapitre 65 + 1 000.00 €

Le Conseil Municipal accepte la décision modificative proposée et autorise Monsieur le Maire à engager les démarches administratives nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

### Création de poste

Considérant la nécessité de recruter un agent pour la gestion de la bibliothèque, le Conseil Municipal, accepte la création d'un adjoint du patrimoine pour une durée hebdomadaire de 28h à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022 et précise que les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2022.

### Rémunération des agents recenseurs

Le recensement de la population aura lieu entre les 20 janvier et 19 février 2022. Quatre agents recenseurs doivent être recrutés. Temps de travail hebdomadaire : 25 heures à compter du 5 janvier 2022 jusqu'au 19 février 2022. Le Conseil Municipal accepte les propositions.

Monsieur le maire informe que la population légale pour 2022 est de 2018 habitants.

### Temps de travail

Considérant que la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoit la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures et un retour obligatoire aux 1 607 heures,

### Fixation de la journée de solidarité

La journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées est fixée pour le personnel de la commune de LE THOU au lundi de pentecôte.

### Exercice du droit de préemption urbain

Le lotissement « les Talmeniers » est composé de 104 lots ; Afin de simplifier les démarches, il propose, de soustraire l'ensemble des terrains constituant le lotissement « les Talmeniers » au droit de préemption urbain lors de leur première vente. Le Conseil Municipal accepte de soustraire l'ensemble des lots composant le lotissement « les Talmeniers » au droit de préemption urbain lors de leur première vente.

## Comptes rendus des commissions

### Commission sociale - jeunesse

Comités de quartiers : présentation du projet, intérêt politique à associer la population aux décisions (démocratie participative) avec un processus moins formel.

Définir les quartiers et prévoir des réunions par quartiers. Création d'un Comité de pilotage.

Heure civique (présentation du dispositif par E. FENIOU) : Dispositif créé par l'initiateur de la fête des voisins et soutenu par le département de la Charente-Maritime et l'association des Maires 17. Objectif : chaque citoyen donne une heure de son temps chaque mois pour des actions de solidarité : associations, interventions auprès des collectivités locales ou pour par exemple aider un voisin dans ses tâches quotidiennes...

Local jeunes : Nécessité de création d'un local « jeunes » et associatif. Mise en place d'une salle de 54 m<sup>2</sup> composée de bâtiments modulaires. Une proposition commerciale a été faite à B. Roblin et JP Renaud pour des modulaires d'occasion pour 40 680 € TTC. Réfléchir à l'intégration des ces modulaires et à leur habillage.

### Personnel

Monsieur le Maire informe qu'un agent du SIVOS LE THOU – LANDRAIS, mis à disposition de la commune du Thou, sera en position de décharge de service pour l'exercice d'une activité syndicale en 2022

Emplois aidés : un emploi aidé dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences pourrait être envisagé en 2022.

### Projet immobilier à La Gare

Les actes notariés relatif au droit de passage et aux servitudes grevant l'emprise ont été transmis à l'Etat.

Après avis de la Préfecture sur les contraintes liées à la préemption, le Conseil décide, à l'unanimité, l'acquisition du bien par la commune.

**Travaux divers** : Cœur de bourg : travaux bien avancés.

Dans le cadre de cet aménagement, il est proposé de travailler sur un projet de végétalisation entre les commerces – services et le groupe scolaire.

La commission urbanisme « augmentée » se réunira le 4 janvier 2022 à 20h30 en mairie.

Projet photovoltaïque :

Revoir le projet sur les terrains de sport.

Aménagement du CENTRE BOURG

Rencontre avec un représentant de la Direction des Infrastructures du Département. Présentation du projet.

### TER : arrêts supplémentaires

Direction La Rochelle : 9h21

Direction Poitiers : 16h04

### Police intercommunale

Dans le cadre du schéma de mutualisation, la CDC Aunis Sud étudie le projet de création d'une police intercommunale. Définir les secteurs. Affaire à suivre.

### Situation sanitaire

Manifestations : Annulation du spectacle de Noël et des vœux du maire de janvier 2022.

Les comptes rendus des réunions et les délibérations des conseils municipaux sont consultables sur le site internet et en mairie.

## Commission Voirie : Point sur nos Routes départementales

Par Eric Fenjou

**La majorité des routes traversant la commune du Thou sont des départementales, donc par conséquent de la compétence du Conseil Départemental.**

A juste raison, vous êtes nombreux à nous solliciter pour savoir s'il y a des travaux de prévus sur ces infrastructures.

**Sont concernées les rues suivantes : Champs de Foire, Four à Chaux, Brandettes, Justice.**

En octobre dernier, la municipalité a adressé un courrier au conseil départemental 17 pour savoir où nous en étions des travaux à venir sur ces 4 rues. Le 10 décembre, un représentant de l'Agence Territoriale était reçu en Mairie pour nous présenter les plans (plans sur lesquels apparaissent, trottoirs, zones d'engazonnement, stationnement). Les élus présents ont apporté des compléments qui seront pris en compte sur les plans définitifs que nous allons recevoir mi-janvier.

Par la suite, le conseil Municipal émettra un avis qui fera part de ses dernières remarques pour validation définitive. Ensuite sera constitué le dossier budgétaire (cofinancement Conseil Départemental/ Mairie), échéance fixée en fin d'automne 2022, ainsi pourront être lancés ensuite les appels d'offres (durée légale 6 mois).

Le choix des entreprises se fera sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2023 pour un début de travaux en 2024.

Ce calendrier sera affiné au fur à mesure du niveau d'avancement du dossier.

**En attendant ces travaux, et afin d'assurer une sécurité minimale, la municipalité a pris la décision d'installer des chicanes de ralentissement et de s'équiper de radars pédagogiques mobiles.**

### Travaux effectués pour sécurisation de la population aux abords des écoles et des services



Plateforme pour arrêt de bus



Nouvelle voie structurée pour sortie des écoles



Aménagements environnement sortie des écoles



Abords entrée de la Mairie



**Végétalisation  
du centre bourg  
en cours d'étude  
pour un meilleur  
lieu de vie  
pour tous  
les Tholusiens**



Chemin piétonnier reliant la mairie aux commerces



## Commission Communication Animation Culture et Sport

Responsable Catherine Legros

Le spectacle de Noël n'ayant pas pu avoir lieu pour cause de conditions sanitaires, nous espérons proposer un spectacle aux enfants du Thou le dimanche 3 avril.

Plusieurs projets d'animation pour l'année 2022 sont en cours d'étude, une chasse aux œufs, un NeTHOUyage de nos quartiers, une exposition d'artistes «Thou un art», un cinéma de plein air, le forum des associations et un spectacle de Noël.

**Les différents modes de communication de votre municipalité :**

- le site internet de la mairie : <http://www.mairie-le-thou.fr>
- le bulletin municipal, parution 4 numéros à l'année,
- le facebook : Mairie-Le-Thou
- l'application téléphone : Intramuros : Mairie-Le-Thou
- les panneaux de la commune annonçant les manifestations

Vous souhaitez nous communiquer vos idées d'animation, votre soutien à les organiser ? Vous pouvez nous envoyer un mail à [commissionanimationlethou@gmail.com](mailto:commissionanimationlethou@gmail.com).

**Après ces quelques mois sans manifestations dûs à la crise sanitaire, le Conseil municipal a été heureux de retrouver nos aînés lors du repas le jeudi 11 novembre 2021.** Une belle journée partagée où tous ont apprécié de pouvoir passer un moment convivial ensemble autour d'un bon repas, photos en page 1 de ce bulletin. Un grand merci à Livia qui est venue un samedi matin nous aider lors de l'atelier de préparation de la décoration des tables et de la salle.

**Les ateliers numériques commencés il y a maintenant un an se termineront à la fin du mois de Janvier.** Un grand merci à Armel Davoult et Nicole Lombard pour l'animation de ces ateliers. La commission travaille sur une nouvelle proposition d'atelier et d'accompagnement numérique.

**Nouveaux services publics de proximité : les maisons France Services.**

Ils permettent de vous accompagner dans vos démarches administratives au quotidien. Il existe 2 maisons « France services » sur le territoire Aunis Sud, l'une à Ciré (dans le bureau de poste) et l'autre à Surgères (dans la maison de l'emploi). Vous y trouverez du personnel formé pour vous aider dans vos démarches liées à l'emploi, la santé, la retraite.

**Les nouveaux élus du conseil municipal d'enfants se sont réunis et ont choisi les projets sur lesquels ils veulent travailler.** Aménagements d'espace de jeux pour les enfants et les jeunes, organisations de fêtes pour le village, de belles idées pour les habitants du Thou.

**Les difficultés économiques peuvent pour certains d'entre vous compliquer le quotidien.** N'hésitez pas à nous contacter (par mail sur le site de la mairie ou en contactant l'accueil au 05 46 35 51 58), un élu de la commission affaires sociales pourra vous recevoir.

Et toujours, **le programme des paniers solidaires : des légumes bio et locaux dans vos assiettes.** Arozoar et la municipalité du Thou vous proposent de rejoindre le programme paniers solidaires. Il vous permettra de bénéficier chaque semaine d'un panier diversifié de légumes biologiques. Ces paniers sont réservés aux habitants du Thou et sont accordés en fonction de critères financiers. N'hésitez pas à faire votre demande en remplissant le flyer disponible en mairie ou sur notre site internet : <http://www.mairie-le-thou.fr/>.

## Elections présidentielles du 10 et 24 avril 2022



**Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.**

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour les présidentielles 2022, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 4 mars 2022** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin).

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site du service public.

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1940>

du 20 janvier au 19 février 2022

 **Recensement**  
de la population 2022

Cette année, vous êtes concerné(e) par le recensement et votre participation est essentielle !

## LES GRANDES ÉTAPES DU RECENSEMENT

### AVANT LA COLLECTE



Recrutement et formation des agents recenseurs par la mairie



Constitution de la liste des adresses à enquêter



Tournée de reconnaissance pour avertir du passage de l'agent recenseur

### PENDANT LA COLLECTE



Distribution par l'agent recenseur de la notice pour répondre au recensement en ligne sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) ou des questionnaires papier (qu'il viendra récupérer sous quelques jours)



Vérification de la bonne prise en compte de tous les logements par la commune

### APRÈS LA COLLECTE



Certification de la collecte par le maire



Transmission des questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee (les réponses en ligne sont reçues directement)



Saisie des questionnaires papier et traitement confidentiel des données



Vérification et validation des résultats par l'Insee



Communication des chiffres aux maires et au grand public

Source INSEE

### Les Agents recenseurs recrutés pour la collecte



**COSTE Alexandra**



**DAVID Marianne**



**HUBY Thierry**



**IDIER Amandine**

Toutes les informations sont disponibles sur le site

**WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**

Plus d'informations également auprès de votre agent recenseur ou de votre mairie.

# LE TRI + FACILE

## EMBALLAGES



Briques alimentaires



Plastiques rigides



Plastiques souples



Emballages en métal

À déposer en vrac sans restes alimentaires, ne pas rincer, ne pas emboîter, ne pas écraser



## VERRES



Bocaux, pots en verre, bouteilles en verre

À déposer dans la borne



## PAPIERS ET PETITS CARTONS



Tous les papiers et les petits cartons se trient et se recyclent

À déposer dans la borne

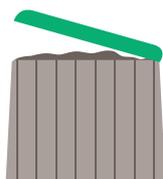


## BIODÉCHETS



Épluchures, restes de repas, coquilles, marc de café, essuie tout, croutes de fromage, restes de viandes, de poissons et de crustacés...

À déposer dans le composteur ou dans la borne



## TEXTILES



Tous les vêtements et le linge se déposent propres et secs, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent par paire.

À déposer dans un sac fermé



## Et si je donnais une heure par mois pour aider un voisin ?

Chacun d'entre nous peut le faire !  
Inscrivez-vous sur  
[lethou.lheurecivique.fr](http://lethou.lheurecivique.fr)



## Une heure par mois ? Chacun d'entre nous peut le faire !

- Une boîte à idées  
« les 100 gestes  
solidaires »
- Une caisse à outils  
(le kit La Fête des Voisins,  
Le Noël des Voisins...)
- Une plate-forme pour  
télécharger les outils,  
recenser les bonnes  
volontés, valoriser les  
initiatives existantes,  
partager les bonnes  
pratiques...

- 1 Vous vous **inscrivez** sur le site  
[lethou.lheurecivique.fr](http://lethou.lheurecivique.fr)
- 2 Nous vous invitons à une **visio**  
**de présentation du dispositif**.
- 3 Nous vous proposons un **court**  
**entretien téléphonique**.  
Deux façons d'agir, soit de  
manière organisée en fonction  
des **besoins des associations**,  
soit de manière individuelle  
vis-à-vis de votre **voisinage**.
- 4 Une ou deux fois par an, nous  
pourrons **nous retrouver de**  
**manière conviviale** pour nous  
connaître et partager nos  
expériences.

Nous comptons sur vous.  
Merci de tout cœur !

Le conseil municipal du Thou

Une initiative de

Les Tholusiennes et Tholusiens, comme tous les citoyens du Monde, traversent depuis 2 ans une crise sanitaire sans précédent dans notre histoire récente !

Dans cette crise Covid, nous avons vu apparaître ici ou là des gestes solidaires, citoyens, soit pour répondre à des attentes collectives, soit pour satisfaire une attente individuelle : fabrication de masques par les associations Le Thou s'anime et Passe temps évason, distribution de masques à la population, maintien d'une relation de proximité assurée par élus pour les personnes les plus isolées ou démunies.

La crise est toujours là et plus que jamais nous oblige à nous protéger mais également à protéger nos voisins.

**Il nous semble essentiel de maintenir le contact entre nous, de préserver le lien social sur la commune** : c'est pourquoi les élus du Thou s'associent à cette initiative départementale et vous proposent donc de participer à « l'heure civique », un dispositif simple mais efficace, sans engagement et sans contrainte.

Donnez une heure par mois de votre temps pour une action de solidarité de proximité et d'entraide de voisinage. Même si on est très occupé, chacun de nous peut le faire ! Et qui mieux que vous pour agir avec efficacité auprès de votre voisinage ou pour une cause collective ?

**Quelques exemples où vous pouvez être utile et solidaire :**

- faire des courses
- tondre une pelouse
- aide aux devoirs
- aider sur internet
- tenir compagnie
- mais aussi répondre à un appel solidaire d'une association de la commune, etc...

Inscrivez-vous sur le site : [lethou.lheurecivique.fr](http://lethou.lheurecivique.fr)

**Notre objectif :**

**Renforcer la solidarité de proximité,  
Être tous des Voisins Solidaires.**

## Ecole Maternelle Le Thou-Landrais

### A l'occasion de Noël :

Un goûter a été offert aux enfants par la restauration scolaire.



L'Association de Parents d'élèves a offert un livre et des chocolats à tous les enfants.

**Merci pour ces moments de joie en cette fin d'année particulière.**

### INSCRIPTIONS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

Elles concernent :

- les enfants nés en 2019 pour la petite section
- les nouveaux arrivants sur la commune uniquement, nés en 2018 pour la moyenne section et ceux nés en 2017 pour la grande section.

**Elles ont lieu sur rendez-vous à l'école maternelle, principalement les mardis à partir du lundi 8 mars 2022.**

Appelez Mme CHAIGNEAU Audrey, au : 05 46 35 08 36.

Documents demandés lors de l'inscription :

- livret de famille
- carnet de santé
- justificatif de domicile
- certificat de radiation si votre enfant est déjà scolarisé

**Toute l'équipe enseignante et les Atsem de l'école maternelle vous souhaitent une bonne année 2022.**

## Restauration scolaire Le Thou-Landrais

**Un bilan plutôt positif, malgré les contraintes sanitaires.**

**Une équipe soudée qui a su rebondir. Un grand merci à elle.**

**Les repas sont de plus en plus préparés à partir de produits frais achetés auprès des petits producteurs locaux.**

Nous avons eu la joie de gagner la première édition du défi des chefs pour la création de menus à base de produits locaux lors de la semaine menu Agrilocal « au pré de l'assiette » à égalité avec le restaurant scolaire du Sivos Ballon-Ciré.

En fin d'année les enfants ont fait un concours de dessin sur le thème de Noël qui a remporté un grand succès. Les dessins sont exposés dans le réfectoire. Merci les enfants.

Ils ont également décoré autour de l'école ainsi que l'arbre de Noël près de la mairie.

**Une très belle année 2022 à tous.**





**Une nouvelle année commence !**

Après une semaine de fermeture, c'est avec plaisir que l'équipe de Vacances Loisirs Le Thou Landrais (VLTL) retrouve petits et grands pour 2022. Nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année.

Une nouvelle année commence, avec toujours la même motivation pour choyer les enfants et les faire rêver au travers de nouveaux projets. **L'équipe d'animation et l'ensemble des membres du conseil d'administration vous adressent leurs meilleurs voeux pour 2022 !**

Mais les vacances de février ne sont pas loin ! Pour les vacances d'hiver, nous travaillerons sur l'objectif pédagogique développer l'expression artistique, la créativité et l'imagination ! Une exposition sera organisée pour les parents à la fin de la semaine. Le programme détaillé ainsi que toutes les informations seront disponibles sur les sites des mairies ou sur demande par mail à [vltl@hotmail.fr](mailto:vltl@hotmail.fr).

Pour inscrire vos enfants, il vous suffit de télécharger un bulletin d'inscription, de le compléter de la même façon que les inscriptions périscolaires dont vous avez l'habitude et de le renvoyer par mail. Nos Directrices vous indiqueront le montant des arrhes à verser. C'est ce règlement qui valide de manière définitive l'inscription à VLTL.

Si tu es animateur (ou en cours de formation pour le devenir) et que tu es à la recherche d'un emploi pour les vacances scolaires, n'hésite pas à envoyer ta candidature (cv et lettre de motivation) à [vltl@hotmail.fr](mailto:vltl@hotmail.fr). En restant à votre disposition, pour le conseil d'administration, la Présidente Mélissa Chasseret.



**Contacts**

- Directrices : Nathalie Foireau et Christine Desfougères - Tél : 05 46 35 12 24
- Présidente de VLTL : Mélissa Chasseret [vltl@hotmail.fr](mailto:vltl@hotmail.fr) et/ou tout membre du conseil d'administration
- Sites des Mairies

**Bibliothèque Thou-lire**

Toute l'équipe de la bibliothèque vous présente ses meilleurs voeux et vous souhaite une année riche en partages, découvertes et bien entendu en lectures !

Nous commençons cette nouvelle année avec des nouveautés sur nos étagères autant pour les enfants que les adultes.

À l'occasion de la nuit de lecture qui se déroule cette année du 20 au 23 janvier 2022 sur le thème : Aimons toujours ! Aimons encore ! **Nous vous invitons à venir admirer l'exposition des dessins et coloriages des enfants de VLTL sur ce thème.** L'exposition habillera les murs de couleurs jusqu'à la fin du mois de février.

De plus, nous donnons rendez-vous à nos jeunes lecteurs **aux Rendez-vous histoires du mercredi, le mercredi 9 février à 16h30 sur le thème des hommes préhistoriques du et le mercredi 23 mars sur le thème du jardin.** L'inscription est préférable par e-mail ou téléphone.

**Si vous souhaitez accompagner nos lecteurs, vous pouvez rejoindre l'équipe, que vous disposiez de quelques heures par semaine... ou de quelques heures par mois ! N'hésitez pas à contacter Marika par téléphone ou à nous rencontrer aux heures d'ouvertures.**



**Nos horaires d'ouverture :**

**Lundi de 9h00 à 12h00 - Mardi de 16h30 à 18h00 - Mercredi de 11h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h00  
Vendredi de 16h00 à 19h00 - Samedi de 10h00 à 12h00**

A très bientôt ! L'équipe de la bibliothèque ThouLire,



vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

Nous vous proposons nos activités pour cette nouvelle année.

- Le 08 mai, un vide grenier sur le champ de foire du THOU
- Le 25 juin, une fête au village avec repas champêtre, musique et jeux.  
De nombreuses distractions pour les petits et les grands. Sur le champ de foire du THOU.

LE THOU S'ANIME est à votre disposition pour des locations.

- De barnum de 3 m x 3 m
- Des tables et bancs
- Ustensiles de cuisine
- Vaisselles (assiettes, verres etc)

Contact Mail : lethousanime17290@gmail.com  
Contact Mobile : DELILE Gaëtane 06 76 02 86 79

## Gym volontaire

### Vœux d'espoir !

La porte de 2021 se ferme et derrière elle une année difficile, marquée par le virus qui n'en finit pas de sévir, mais celle de 2022 s'ouvre sur une perspective d'espoir et de renouveau.

**Aussi nous vous souhaitons, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une très belle année, que celle-ci soit riche en découvertes, amitiés, rencontres et partages pleins de joie, rires et douceur.**

Qu'elle soit l'occasion de vivre de nouveaux projets et de nouvelles aspirations en compagnie de ceux que vous aimez et qu'elle vous apporte réussite et prospérité. Et surtout que la santé vous accompagne dans la mesure du possible pour savourer tous les instants précieux offerts par la vie.

Depuis septembre, nous avons repris les cours en salle. Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas. La cotisation annuelle est de 94 € mais si vous adhérez maintenant ce montant pourra être minoré. Venez faire une séance d'essai, vous serez accueilli(e)s chaleureusement dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

**Pour rappel les séances ont lieu habituellement à la salle des fêtes du Thou le mardi soir de 18h30 à 19h30 et le jeudi soir de 19h00 à 20h00.**

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le 06 67 88 44 99 ou le 05 46 35 63 68.



A très bientôt,  
La Présidente,  
Alba LE DU  
La Secrétaire,  
Marie-France PEPIN

## Musique à la campagne

Eric Legnini trio au JazzClub du Thou le jeudi 3 février à 21h



**Eric Legnini**, le plus groovy des pianistes, revient à une formule purement instrumentale avec son compagnon de longue date Thomas Bramerie à la contrebasse qui a accompagné les plus grandes voix (Dee Dee Bridgewater ou Milton Nascimento) et le guitariste Rocky Gresset reconnu pour sa virtuosité de guitariste manouche. Il y réexplore la formule du trio, différemment ; déjà dans l'instrumentation : pas de batterie, mais une guitare et surtout, rester dans la continuité de son parcours musical. Si la voix n'est plus présente en tant que telle, les instruments qui composent son trio décuplent les possibilités mélodiques.

« *J'aime bien le mot brésilien «saudade». Ce n'est pas que ma musique soit triste mais, elle est parfois un peu sombre et puis parfois, c'est la fête ! C'est de notre quotidien que j'essaie de transcrire toutes ces sensations dans ma musique.* » - **Eric Legnini**

**Eric Legnini : piano      Thomas Bramerie : contrebasse      Rocky Gresset : guitare**

Le piano sera fourni par Gérard Fauvin du Domaine musical de Pétignac.

**Règlement sanitaire en vigueur au moment du concert.**

Atablés avec vos amis, partageant vos gourmandises et vos précieux liquides, nous vous souhaitons une belle soirée.

Entrée : **30€ (10€** - de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, sur justificatif)

Renseignements, réservations : [bc.doublet@orange.fr](mailto:bc.doublet@orange.fr) 05 46 35 54 61 Blog : Musique à la campagne

## Les Martrêches

**Tholusiennes et Tholusiens, votre groupe folklorique d'Art et Traditions Populaires « Les Martrêches Tholusiennes » vous envoie tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.**

**Vous pouvez nous trouver tous les mercredis à partir de 19h30 à salle des fêtes du Thou.**

Reine RANDUINEAU

Tel : 06 77 35 52 09

E-mail : [lesmartreches@yahoo.fr](mailto:lesmartreches@yahoo.fr)

Site : [www-les-martreches-tholusiennes.com](http://www-les-martreches-tholusiennes.com)

## Thou t'amitié

**Les aînés se retrouvent à la salle du presbytère les lundis après-midi de 14 h à 18 h pour des jeux de société (belote, tarot, rubicube...).**

Toutes nouvelles idées sont bien venues avec de nouveaux adhérents. Ambiances conviviales et chaleureuses. Venez nous rejoindre, vous serez bien accueillis.



**Si vous êtes intéressés, prenez contact avec Mme la présidente ou le vice-président, ou venez directement au club :**

*Mme la présidente :* Mme Mireille Moreels 06 89 81 76 93

*M. le vice-président :* M. Jean-Marc Bagonneaud 06 25 01 64 17

**Toute l'équipe du bureau vous souhaite une très belle année 2022.**

## Handi-Side

**Toute l'équipe HANDI SIDE se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022 avec de bonnes résolutions pour tous.**

Petit retour sur la balade de Noël, nous étions 61 personnes pour 43 motos, les fonds récoltés serviront pour notre jumbo run du 3 septembre 2022 en faveur des personnes handicapées du foyer de coulon 79.

Merci à tous les participants pour leur sérieux dans le respect des règles de sécurité.

Notre prochaine réunion avec la galette des rois semble compromise au vu de l'actualité covid nous vous en tiendrons informé.

Pour tous renseignements :  
Mail : [handiside17290@gmail.com](mailto:handiside17290@gmail.com)  
Tel : 06 77 34 27 55



*A bientôt,  
Claude président de l'association handi-side*

## Passé temps évasion

**Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année et que cette année 2022 nous rende notre liberté.**

Après un premier trimestre d'ouverture de la salle pour cette année 21/22, nous voici prêts, le tableau sous le bras, la boîte à la main dans l'espoir de transmettre nos émotions en couleurs sur la toile. De nouveaux adhérents nous ont rejoints toujours dans une ambiance très conviviale et amicale.

Nous vous proposons de nous rejoindre **pour la peinture, acrylique, huile ou aquarelle et peut être bientôt une ouverture sur le décor sur porcelaine, le mercredi de 14h00 à 17h00 salle du presbytère.** Si vous désirez, nous avons aussi **un atelier autour du fil et de la laine etc...** **Nous nous retrouvons le vendredi de 13h30 à 17h30 toujours à la salle du presbytère** entre personnes vaccinées et qui n'a d'attention que de passer un bon moment et peut être apprendre une activité.

Tous les mois nous nous retrouvons un vendredi entier de 10h00 à 17h30 pour préparer le futur marché de Noël de décembre 2022.

**Gaëtane Delile et son équipe.**

## Thou's dehors



L'association « Thou's dehors » vous présente ses meilleurs vœux pour 2022.

Le bureau : Présidente : Jourdain Brigitte, Trésorière : Caille Hélène, Secrétaire : Pensivy Martine.

L'association « Thou's dehors » est ouverte à tous à partir de 16 ans.

La cotisation est de 27€ pour la saison 2021/2022, celle-ci comprend l'assurance individuelle accident ainsi que l'affiliation à la fédération des foyers ruraux. Nous comptons 37 adhérents.

**Vous désirez marcher :** Nous vous proposons de venir faire un essai afin de découvrir toutes nos merveilleuses communes et leurs sentiers à découvrir. Nous marchons presque toute l'année seulement une petite interruption en Août.

Si vous venez à l'improviste, rendez vous devant la salle des fêtes du Thou, un quart d'heure avant les horaires indiqués ci-dessous. Nous marchons sur d'autres communes et nous covoiturons, avec masque et distance, suivant les directives gouvernementales.

**Le rendez-vous est toujours devant la salle des fêtes du Thou,**

Jours et heures de marche : **le mardi à 14h30**

**Le mercredi à 19h nous reprendrons en Avril**

**Le dimanche à 10h**

**Et un samedi après midi de chaque mois à 14h30**

Chaque adhérent est prévenu pour chaque marche par mail, du jour, du lieu, de l'heure, du nom de l'encadrant avec son téléphone.

### Bilan :

Marche rose du 17 octobre : nous avons eu près de 130 participants pour notre marche de 7 kms sur le Thou. Nous avons récolté, avec les participations du comité des fêtes et d'handi-side, 1249.50 € entièrement reversés à la ligue contre le cancer 17, avec des dons et une belle vente d'objets « Octobre rose ». Cette année « l'association Asalée », (action de santé libérale en équipe) s'est jointe à nous pour une sensibilisation au cancer du sein, avec démonstration de palpation sur mannequin, pratiquée par des infirmières de prévention.

Téléthon du 5 décembre 2021 : une cinquantaine de personnes sont venues marcher, 7 kms sur le Thou, avec une participation de 5€ et des ventes d'objets Téléthon, nous avons récolté 459.50 € reversé à l'AFM Téléthon.

### Agenda 2022 :

Marche de printemps du club le 27 mars avec repas en fin de marche, plus d'infos lors de l'affichage et suivant les mesures gouvernementales en vigueur.

**Contact :** Brigitte Jourdain 06 31 20 09 17,  
Hélène Caille 07 80 55 83 71, Martine Pensivy 06 29 82 73 53

**N'hésitez pas à nous rejoindre, après quelques kilomètres, bol d'air, bonne humeur et bonne nuit garanties.**



## QI GONG

Le Qi Gong est un art énergétique de santé pratiqué en Chine depuis des millénaires. Il contribue à renforcer l'organisme, par le biais de différentes séries de postures et mouvements. Pratiqué régulièrement, le Qi Gong aide à éliminer le stress et accroître l'énergie vitale, et permet de prévenir et soulager les douleurs ostéo-articulaires, tout en développant la tonicité physique. Un outil précieux pour mieux connaître et utiliser son corps dans la vie de tous les jours.



**Les cours au Thou ont lieu de 10h45 à 11h45 tous les mercredis, et sont animés par Arnaud da Fonseca, Professeur diplômé d'État (BEES/DEJEPS), 4<sup>ème</sup> Duan en arts martiaux internes chinois et Qi Gong.**

## Amicale de pétanque

Un petit mot sur le club de pétanque : **Nous sommes une trentaine de licenciés.** Le club se compose d'une équipe féminine, d'une équipe vétérans et de deux équipes toutes catégories. Cette année a été compliquée mais nous avons pu faire les championnats des clubs. **L'équipe féminine termine 1<sup>er</sup> de sa poule** et a participé aux phases finales à ST Pierre d'Oléron, malheureusement elles perdent en demi finale. L'équipe vétérans descend d'une division et l'équipe toutes catégories se maintient. **Les terrains ont été homologués par la Fédération française de pétanque et jeu provençal**, ce qui signifie que nous pouvons accueillir des phases finales de championnats départementaux. **Les entraînements ont lieu le mardi, jeudi à partir de 17h et le dimanche matin à partir de 9h.**

**Le club souhaite à tous les tholusiennes et tholusiennes une très bonne année 2022.**

## Loisirs Jeunesse Le Thou

Après une saison compliquée, nous avons repris le chemin des terrains avec beaucoup d'envie, nous avons reçu les nouveaux vestiaires qui sont plus accessibles et plus pratiques que les anciens. Cette année le nombre de licenciés a augmenté. On compte environ, **une centaine de membres toutes catégories confondues.** Pour les jeunes, **de 6 à 13 ans, les entraînements ont lieu le mercredi à partir de 17h** et le samedi est réservé aux matchs. Pour le **foot loisir qui compte environ une trentaine de joueurs, les entraînements sont le vendredi soir à partir de 19h.** Cette année encore nous n'avons pu organiser aucune manifestation, en espérant pouvoir en faire cette année. **Tous les membres du bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022.**



## Les Rendez-vous

Jeudi 3 février	<b>Eric LEGNINI Pianiste</b>	Jazz Club Le Thou	p. 13
Mercredi 9 février	<b>Histoire du mercredi</b>	Bibliothèque Le Thou	p. 11
A partir du lun. 8 mars	<b>Inscriptions sur rdv</b>	Ecole Maternelle	p. 10
Mercredi 23 mars	<b>Histoire du mercredi</b>	Bibliothèque Le Thou	p. 11
Dimanche 27 mars	<b>Marche de printemps</b>	Thou's dehors	p. 15
Dimanche 3 avril	<b>Spectacle et chasse aux oeufs</b>	Commission animation	p. 5
Samedi 9 avril	<b>NeTHOUyage de nos quartiers</b>	Commission animation / CME	p. 5
Dimanche 8 mai	<b>Vide grenier</b>	Le Thou s'anime	p. 12
Samedi 25 juin	<b>Fête au village</b>	Le Thou s'anime	p. 12